

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme de la Ville et de l'Aménagement du
Territoire

Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Guelma

N° 4367 SMP/ 24.5.4 DEP/2026

Mise en Demeure N°02

- Vu le Marché N°10/2026 en date du 08 Juillet 2026 conclu avec l'ETB HASNI Reda relatif à la réalisation d'un collège type 6/300R à Hammam Ouled Ali commune de Héliopolis avec un délai de 10 Mois pour la tranche ferme et de 06 mois pour la tranche conditionnelle
- Visé par la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma sous le N°63-2026 en date du 26-05-2026
- Visé par le contrôleur budgétaire sous le N°595 en date du 07 juillet 2026
- Vu l'ordre de service N°01 pour le commencement des travaux signé en date du 08 Juillet 2026
- Vu votre manquement à la signature de l'ordre de service de commencement des travaux
- Vu le non-respect du partenaire à la mise en demeure N°01 parue en date du 04/08/2026
- Une mise en demeure N°02 est adressée à l'ETB HASNI Reda sis à 05 cité 19 juin avenue HAFIDI Ali Guelma afin de se présenter dans un délai de 48 Heures pour signature et notification de l'ordre de service de commencement des travaux
- Des mesures coercitives seront engagées à l'encontre du partenaire notamment la résiliation unilatérale et aux torts exclusifs du partenaire si ce dernier ne respecte pas la présente mise en demeure